

Face au refus de soins ou d'accompagnement : quelles réponses pour les professionnels ?

OBJECTIFS

- ▶ Connaître et comprendre le cadre juridique du refus de soins ou d'accompagnement.
- ▶ Savoir se repérer dans la typologie des cas existants afin d'ajuster la réponse à apporter, selon les situations rencontrées.
- ▶ Mettre en œuvre une posture professionnelle bienveillante qui considère la personne en tant que sujet et non simple objet de soins.
- ▶ Maintenir sa vigilance face aux risques de maltraitance dans ce type de situations, en s'appuyant sur les techniques de communication non-violente et d'écoute active permettant de maintenir et favoriser le dialogue avec la personne.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Recueil des attentes, études de cas, apports théoriques, apports législatifs, apports méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel travaillant auprès d'usagers en situation de fragilité

Animation : Ex cadre de santé spécialisé en action sanitaire et médico-sociale

Nombre de participants : 12 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 30/06/2025 au 02/07/2025

Sessions programmées

Droits d'inscription

1190 €



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Le cadre juridique du refus de soins ou d'accompagnement
 - le refus comme acte de liberté individuelle
 - . la loi sur le droit des malades (loi du 4 mars 2002 renforcée par la loi du 22 avril 2005)
 - . le droit au refus (article L. 1111-4 du code de la santé publique)
 - la question du consentement d'un mineur ou majeur protégé

- ▶ Les fondamentaux de la culture de la bientraitance
 - faire le lien entre refus de soins et risque de maltraitance, différencier violence et agressivité
 - intégrer des pratiques professionnelles bienveillantes
 - le projet personnalisé, vecteur d'une bientraitance active

- ▶ Les situations du quotidien, sources possibles de refus : ajuster son approche
 - l'accueil de la personne : une mise en condition d'acceptation
 - le temps des repas, de la toilette, des activités...

- ▶ Le maintien du dialogue avec la personne : des outils de communication adaptés
 - le triangle de Karpman, l'assertivité, l'écoute active, la communication non-violente

